

Qui peut en faire la demande?

- Les élèves de lycée **non boursiers** en 2021-2022
- Les élèves en classe de 3ème en 2021-2022
- Les élèves qui seront en 3PM en 2022-2023

SIMULATEUR DE BOURSE : [EDUCATION.GOUV.FR](https://education.gouv.fr)

Quand?

- Première campagne de bourse
du 31 mai au 6 juillet 2022
- Deuxième campagne de bourse
du 1er septembre au 20 octobre 2022

Comment?

Demande en ligne sur :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Demande papier :

dossier à retirer à l'intendance